



Industrie manufacturière, automobile, aéronautique, pharmaceutique et même textile le secteur secondaire représente encore 20% de notre PIB. Certes il fait face à la concurrence croissante et parfois inégale de pays en développement mais il reste structurant pour certains territoires, stimule la recherche & développement, permet la création d'emplois du secteur tertiaire, etc. L'avenir de l'industrie représente donc sans aucun doute un enjeu crucial de développement et de compétitivité de l'économie française.

Le secteur industriel est aussi celui qui a les plus grands impacts environnementaux, notamment en matière de Gaz à Effet de Serre et qui est le plus soumis aux réglementations (*sols, eau, air, biodiversité, etc.*)

Ainsi, on peut raisonnablement penser que l'avenir de l'industrie passe par la prise en compte des principes du Développement Durable : différenciation par les qualités environnementales des produits, processus plus respectueux de l'environnement, développement de compétences et d'expertises, voire positionnement en « éco-industrie », capable de fournir des produits permettant de diminuer les impacts environnementaux des autres... Les solutions ne manquent pas !

Prendre en compte le Développement Durable se révélerait donc être un facteur clé pour l'avenir de l'industrie de notre pays !

Point réglementaire

Bilan Carbone obligatoire ! Entré en vigueur le 13 juillet 2011, un [décret](#) faisant suite au Grenelle définit désormais la comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre. Ce décret concerne toutes les entreprises de plus de 500 salariés, les établissements publics de plus de 250 personnes et les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Les différentes entités concernées ont jusqu'au 31 décembre 2012 pour publier leurs résultats, présenter des propositions et engager des actions afin de réduire leurs émissions...



Interview



Anne Girard – Responsable Développement Durable PETZL

Pourquoi Petzl s'est-elle engagée dans une démarche de Développement Durable ?

Depuis plus de 40 ans, l'entreprise familiale PETZL fabrique du matériel pour le sport (alpinisme, escalade, spéléo, via ferrata, course à pied, etc.) et le travail en hauteur. Etant donné notre activité sur le secteur de « l'Outdoor » et notre implantation en Isère, nous avons un penchant naturel pour les questions de préservation de l'environnement. Ce penchant s'est tout d'abord concrétisé par une Fondation d'entreprise, qui permet à Petzl d'agir en participant et soutenant des projets de protection de l'environnement mais aussi sociétaux (*sécurité*) qui nous tiennent à cœur, en France et à l'étranger. Puis nous avons ressenti le besoin de structurer une démarche Développement Durable pour le Groupe Petzl, afin d'identifier les impacts environnementaux, sociétaux et économiques au cœur de notre activité d'industriel et mettre en place des actions pertinentes.

Mises à part les questions de qualité optimale et sécurité de ses produits, Petzl s'exprime assez peu sur sa démarche Développement Durable, c'est volontaire ?

Nous avons pour le moment très peu communiqué en externe sur cette démarche, car nous souhaitons pouvoir présenter de vrais résultats. Nos principaux axes de travail tournent autour de l'éco-conception de nos produits - analyse du besoin, conception et fabrication, fret pour l'acheminement des produits puis leur distribution - l'amélioration des performances environnementales et sociales de nos fournisseurs et enfin l'utilisation voire la fin de vie de produits, qui doit s'envisager même pour des produits par essence faits pour durer !

En filigrane de ces différents projets, nous mettons particulièrement l'accent sur la sensibilisation et l'implication forte de tous les salariés de Petzl. C'est le meilleur moyen de faire changer les choses ! Cette mobilisation passe notamment par le pilotage des projets DD directement par les équipes opérationnelles, une communication interne spécifique (journal interne et intranet), des animations régulières, mais aussi un souci d'exemplarité interne (*tri des déchets, consommation énergétiques, déplacements, etc.*)



Bonnes Pratiques

Do you speak eco bedding ? Après l'organisation de « Earth Guest Day » mobilisant ses collaborateurs autour des actions et des événements relatifs au Développement Durable (ex : petits déjeuners 100% bio), les hôtels Mercure s'attaquent à sa literie. En effet, saviez vous que la literie dans l'hôtellerie est changée chaque année ? Pour réduire cet impact majeur, la chaîne d'hôtels Mercure s'associe à la literie Dodo pour assurer un sommeil de plomb à ses clients. Les couettes et les oreillers proposés par ces hôtels du groupe Accor seront renouvelés progressivement par une gamme de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés! 35 bouteilles de 0,5 litre sont nécessaires pour fabriquer une couette et 16 bouteilles pour un oreiller. L'hôtel s'engage ensuite à recycler les couettes et les oreillers en fin de vie en matériaux d'isolation pour l'habitat et l'automobile. www.mescoursespurlaplanete.com



Brèves

+ 2°C : La France se prépare. La ministre de l'environnement, Nathalie Kosciusko-Morizet, a présenté en juillet dernier le plan national d'adaptation au changement climatique de la France. Ce plan propose une série de mesures destinées à préparer la France à vivre avec une augmentation moyenne des températures de 2 à 3°C. De la gestion des forêts et l'agriculture au tourisme en passant par l'urbanisme et bien d'autres secteurs, ce sont près de 230 mesures qui ont été présentées. S'adapter ne signifie pas de s'arrêter de lutter contre le changement climatique. <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Une éolienne qui produit de l'eau et de l'électricité ?! Ils l'ont inventée ! [Eole Water](#), une start-up française, a conçu une éolienne qui produit de l'eau par condensation et de l'électricité grâce au vent. L'ensemble des matériaux nécessaires à sa fabrication sont bien sûr recyclables.



Agenda

Du **16 au 22 septembre** bougez autrement! C'est la **Semaine européenne de la mobilité**: cet événement vise à sensibiliser le public à l'utilisation de modes de déplacements moins polluants. Pour connaître les événements dans votre région c'est ici: <http://www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-Semaine-europeenne-de-la-mobilite->

Les **22 et 23 septembre** se déroulera l'**Université d'été de l'environnement** du réseau APPEL à Lyon. Cette 5^{ème} édition aura pour thème « L'industrie, avenir de nos territoires ». <http://www.universite-ete-environnement.fr>

Du **26 au 28 septembre**, les **Ateliers de la Terre**, un des grands think-tank mondial en matière de développement durable se penchera cette année sur les questions de gouvernance internationale : "Quelles révolutions pour gouverner ensemble un monde vulnérable ? » <http://www.planetworkshops.org/fr/>



Carton Rouge...

Emballages : les hypermarchés ne respectent pas la loi Grenelle

Selon le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) très peu d'hypermarchés semblent respecter la loi Grenelle 2 qui stipule qu'« *au plus tard le 1er juillet 2011, tout établissement de vente au détail de plus de 2.500 mètres carrés proposant en libre-service des produits alimentaires et de grande consommation se dote, à la sortie des caisses, d'un point de reprise des déchets d'emballage issus des produits achetés dans cet établissement* ». Ces points de reprise permettent aux clients de se débarrasser en sortie de caisse des emballages et suremballages des produits achetés. Une manière de signifier aux producteurs et distributeurs l'inutilité de certains conditionnements et surtout de ne pas les payer deux fois : à l'achat puis au traitement, via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. www.actu-environnement.com

Combien de CO2 pèse un mail, une requête web, une clé USB? 1,5 milliard. C'est le nombre d'internautes dans le monde. Notre utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représenterait 2% des émissions de GES mondial selon l'agence BIOS. Ce chiffre pourrait doubler d'ici à 2020 si nous ne changeons pas nos habitudes. Dans ce sens l'ADEME publie un rapport présentant l'Analyse du Cycle de Vie et l'impact carbone de 3 utilisations courantes: l'envoi d'un mail, une recherche web et l'utilisation d'une clé USB. Pour connaître leurs impacts et adopter de bonnes pratiques: <http://ecocitoyens.ademe.fr>

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Tel : 04 72 60 28 27

60, Cours Lafayette - 69003 Lyon

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,

<mailto:newsletter@alteractive.org>